

ACCIDENT

28 décembre 2004 - avion immatriculé F-OCUX

Événement :	perte de contrôle dans un courant rabattant, collision avec le relief.
Cause identifiée :	connaissance insuffisante des particularités aérologiques de la région.

Conséquences et dommages : un passager gravement blessé, aéronef détruit.

Aéronef : avion Reims Aviation F 172 M, moteur Lycoming O-320 E 2D.

Date et heure : mardi 28 décembre 2004 à 7 h 30.

Exploitant : club.

Lieu : Trois-Bassins (974), lieu-dit « La Glacière », altitude : 2 600 mètres.

Nature du vol : local.

Personnes à bord : pilote + 3.

Titres et expérience : pilote, 52 ans, PPL de juin 2003, 94 heures de vol dont 93 sur type et 6 dans les trois mois précédents.

Conditions météorologiques : station automatique du Maïdo, située à 2 NM au nord du site de l'accident : vent 020° / 04 à 10 kt, présence de cumulus, température 14 °C.

CIRCONSTANCES

Le pilote explique qu'il décolle de l'aérodrome de Saint-Denis à 7 h 00 avec trois passagers pour un survol de l'île. Il monte à environ cinq cents pieds par minute puis entre dans le cirque de Mafate en suivant la rivière des Galets (voir carte page suivante). Il aperçoit des cumulus au-dessus du village d'Aurère et décide de quitter le cirque par l'ouest. Il longe la crête du cirque à environ cinq cents pieds au-dessus du relief. Lorsqu'il passe par le travers est du piton de la Glacière (altitude 2 490 m), l'avion subit un fort vent rabattant. Le pilote ne parvient pas à maintenir son altitude. Il constate à cet instant que le variomètre indique une vitesse verticale négative de deux mille pieds par minute. Il remarque la présence de formations nuageuses sur sa droite, aussi décide-t-il de se diriger vers l'intérieur du cirque de Mafate. L'avion touche le relief à une cinquantaine de mètres de la crête, heurte un rocher et s'immobilise une quinzaine de mètres plus loin. Le pilote arrête le moteur, fait évacuer les passagers puis émet un message de détresse.

Le pilote avait pris connaissance des informations météorologiques à l'aéroclub avant son départ. Elles indiquaient un vent du 130° et d'une force de 8 nœuds à Saint- Denis et la présence de cumulus sur les sommets.

Le pilote avait avitaillé avant le départ. Chaque réservoir contenait environ quarante-cinq litres de carburant. L'avion était dans les limites de masse et de centrage autorisées par le constructeur.

Un autre pilote en vol au moment de l'accident confirme la présence de courants rabattants importants à proximité du piton de la Glacière.

Le pilote précise qu'il a rarement utilisé cet itinéraire.

